



Direction de la santé

Bureau de veille sanitaire

Surveillance et veille sanitaire en Polynésie française

Données du 14 au 27 août 2017 (semaines 33 et 34)

Communiqué de presse

La surveillance des maladies infectieuses en Polynésie française est effectuée chaque semaine par la déclaration volontaire des médecins sentinelles et des laboratoires.

Evolution du nombre de cas déclarés, par pathologie

Pathologie	Activité	Evolution
Dengue	Modérée	↗
Leptospirose	Faible	↗
Grippe	Modérée	→
Diarrhée	Modérée	↗

Concernant les autres pathologies surveillées, aucune particularité n'est à mentionner.

Grippe

La Polynésie française est toujours en période d'épidémie de grippe. L'activité est stable après une première phase de décroissance. En semaines 33 et 34 :

- 107 cas ont été signalés par les médecins du réseau sentinelle
- 2 prélèvements positifs durant cette quinzaine.

Recommandations

- Tenir les personnes fragiles (âgées, en ALD, obèses, femmes enceintes) à distance des personnes malades
- Eternuer dans sa manche ou en se couvrant la bouche
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique, puis le jeter à la poubelle
- Se laver les mains fréquemment, notamment après avoir éternué ou s'être mouché.

Dengue

Le nombre de cas confirmés par les laboratoires s'élève à 39 (18 cas en semaine 33 et 21 cas en semaine 34). Pendant cette période, les cas confirmés étaient localisés à Moorea, Raiatea, Tahaa et Tahiti. Parmi les 39 cas confirmés :

- 49 % étaient des enfants de moins de 15 ans
- 28 cas ont été sérotypés DENV-1
- 1 enfant a été hospitalisé.

Lutte contre la dengue

- élimination des gîtes larvaires en supprimant ou protégeant toute zone de stagnation d'eau douce une fois par semaine
- utilisation de moyens de protection individuelle : répulsifs anti-moustiques, moustiquaires...

Prévention du sérotype 2

En Polynésie Française, la dernière épidémie liée au sérotype 2 date de 1996, puis ce sérotype a ensuite circulé jusqu'en 2000. Une grande partie de la population n'est donc pas immunisée contre le virus. La **réintroduction du virus au Fenua pourrait entraîner une épidémie.**

La Polynésie française est actuellement à risque particulier d'introduction de la dengue de type 2 du fait que ce virus circule dans plusieurs îles du Pacifique, dont la Nouvelle-Calédonie.

La Direction de la Santé invite les personnes à **consulter rapidement un médecin** en cas de fièvre supérieure à 38,5°C d'apparition brutale et de douleurs musculaires et articulaires. La consultation permettra de confirmer le diagnostic et de déclencher l'ensemble des mesures de lutte contre les moustiques porteurs du virus sur le terrain.

Leptospirose

Huit cas de leptospirose ont été déclarés durant les semaines 33 et 34. L'activité est en légère augmentation par rapport à la quinzaine précédente. Depuis janvier, la majorité des cas se trouve à Tahiti et à Raiatea.

Recommandations

- consultation médicale en urgence dès les premiers signes.
- protection des plaies avec un pansement imperméable
- limitation des contacts avec la boue et l'eau douce : porter des bottes, ne pas se baigner aux embouchures des rivières
- dératisation et contrôle des pullulations de rongeurs par la gestion des déchets

Diarrhée

Le nombre de cas déclarés s'élève à 124 (39 cas en semaine 33 et 85 cas en semaine 34) dont 59 % d'enfants de moins de 4 ans. L'activité est en augmentation par rapport à la quinzaine précédente.

Les toxi-infections alimentaires collectives doivent être déclarées au Bureau de veille sanitaire.

Prévention de la diarrhée aiguë et de la salmonellose

- lavage des mains :
 - . avant la préparation et la consommation des repas
 - . après être allé aux toilettes
- désinfection :
 - . des plans de travail et zones de préparation des repas
 - . de l'environnement, notamment des poignées de portes, en présence d'un malade.
- La consommation de plats préparés doit respecter les chaînes du chaud (maintenir à +65°C avant de les servir) et du froid (entre 0 et +4°C).
- Les volailles doivent être consommées bien cuites, la viande de porc doit être cuite à cœur.
- Les œufs doivent être consommés de préférence bien cuits. Les préparations à base d'œufs non cuits doivent être réalisées avec des œufs dont la provenance est connue, le moins longtemps possible avant leur consommation et maintenues à +2°C.

Méningite à éosinophile

Depuis le début de l'année 5 cas ont été déclarés dont 2 au mois d'août. L'évolution des cas était systématiquement favorable.

Prévention de la méningite à éosinophile

- Eradiquer l'escargot *Achatina fulica*
- Contrôler la pullulation des rongeurs (rats) par la gestion des déchets.
- Eviter de consommer les crustacés crus et non préalablement congelés (chevrette, escargot, mollusque d'eau douce). Ils doivent être cuits ou congelés plus de 24 heures avant d'être consommés.
- Laver soigneusement les végétaux et tout ce qui aurait pu être souillé.

Fièvre Jaune

La fièvre jaune est présente à l'état endémique en Afrique sub-saharienne et en Amérique du Sud tropicale. Depuis le début de l'année 2017, une épidémie sévit au Brésil et des cas suspects ont été rapportés en Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou, Suriname...

De grandes épidémies de fièvre jaune surviennent lorsque des sujets infectés introduisent le virus dans des zones très peuplées avec une forte densité de moustiques et où la plupart des gens sont peu ou pas immunisés à cause des insuffisances de la vaccination. Dans ces conditions, les moustiques infectés transmettent le virus d'une personne à l'autre.

Le moustique *Aedes aegypti*, principal vecteur du virus, est présent en Pf. De plus, la Pf accueille régulièrement des voyageurs en provenance des zones à risque. L'introduction et la propagation du virus sur notre territoire sont possibles.

A l'heure actuelle, il n'existe pas de traitement contre la fièvre jaune. La mortalité liée à la maladie est élevée. Le seul moyen pour prévenir une épidémie est la vaccination de la population. La lutte anti-vectorielle (dégâtage, pulvérisation) ainsi que l'application de répulsifs cutanés ne sont pas à négliger.

Recommandation / obligation

En vertu du Règlement sanitaire international, la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour toute personne âgée de plus de 9 mois ayant séjourné dans un pays d'endémie (Afrique sub-saharienne, Amérique du Sud) et souhaitant se rendre / revenir en Polynésie française. Avant de vous rendre dans un pays à risque, faites-vous vacciner au Centre de vaccination international (téléphone : 40 48 62 05).

Bureau de veille sanitaire

Tél : 40 48 82 01

Fax : 40 48 82 12

Email : veille@sante.gov.pf